

Calendrier électoral 2023

Comme tous les 4 ans, les Instances du galop vont être renouvelées, tant au niveau régional que national.

Calendrier électoral

- Lundi 4 sept : mise à disposition des listes électorales
- Vendredi 29 septembre : clôture définitive des listes électorales
- Lundi 2 octobre : publication définitive des listes d'électeurs
- Lundi 9 octobre : dépôt des listes des candidats avec professions de foi
- Vendredi 13 octobre : publication définitive des listes des candidats et des professions de foi
- Vendredi 27 octobre 9H : Ouverture des opérations de vote
- Mardi 31 octobre 12H : clôture du vote et proclamation des résultats

⇒ **Mardi 12 décembre 2023** : réunion du nouveau Comité de France Galop, élection du Président de France Galop, des deux Vice-Présidents (Plat et Obstacle) et du Conseil d'administration.